

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 février 2023**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit février à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N°11c**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, M. Michel BOUYOU, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 19 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 20h10 par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Stéphanie PERRIER à partir de 19h45 par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par M. Michel BOUYOU, M. Jérémy NOVAIS par M. Gérard FAUGERES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Bernard COMBES, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT à partir de 20h00 par Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine DEFFONTAINE à partir de 19h45 par Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Henry TURLIER à partir de 19h45 par M. Pierre DESJACQUES, Mme Micheline GENEIX à partir de 19h45 par M. Dorian LASCAUX

**Etaient absents :** M. Grégory HUGUE, Mme Anne BOUYER

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention au Département pour la réfection des escaliers Boulevard Clemenceau/Rue Maximim Deloche et Jean Servanckx / Boulevard du Marquisat**

Monsieur le Maire expose :

Les escaliers sont un des éléments caractéristiques de l'identité patrimoniale de la Ville de Tulle. Un recensement a été réalisé : 116 escaliers soit 6 106 marches permettent « d'escalader » la ville.

Certains doivent faire l'objet d'une réfection. C'est le cas de ceux situés boulevard Clemenceau / rue Maximin Deloche et ceux rue Jean Servanckx / boulevard du Marquisat.

Les marches en place vont être évacuées et de nouvelles en béton vont être installées.

Le coût total de ces travaux est estimé à 65 825 € HT soit 28 425 € HT pour l'escalier boulevard Clemenceau / rue Maximin Deloche et 37 400 € HT pour celui rue Jean Servanckx / boulevard du Marquisat).

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif à la réfection des escaliers Boulevard Clemenceau/Rue Maximim Deloche et Jean Servanckx / Boulevard du Marquisat dont le montant total s'élève à 65 825 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Approuve** le plan de financement afférent.

**4 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention au Département aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**5 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**6 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télécours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 02 MARS 2023  
Date et ref de l'accusé de réception : 02 MARS 2023

DMC - 28022023



# Réfection des escaliers

## Dossier de demande de subvention

Vu,

Le Maire,

Bernard COMBES



Transmis au contrôle de Légalité le : 02 MARS 2023

Date et Réf. de l'accusé de réception : 02 MARS 2023

DMC - 28022023

## Notice explicative

### Réfection des escaliers de la ville de tulle

Les escaliers sont un des éléments caractéristiques de l'identité patrimoniale de la ville de Tulle. Un recensement a été réalisé : 116 escaliers soit 6106 marches arpentent la ville.

Certains doivent faire l'objet d'une réfection. C'est le cas de l'escalier boulevard Clémenceau/rue Deloche et de l'escalier rue Servanckx/boulevard du Marquisat. Les marches en place vont être évacuées et de nouvelles en béton vont être installées.





A Tulle, le 01 MARS 2023

## Plan de financement

### Réfection des escaliers

Partenaires	Financement	%
DETR 2023	29 621.25 €	45.00%
Département	16 456.25 €	25.00%
Part Ville	19 747.50 €	30.00%
Total HT	65 825.00 €	100.00%



Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 01 MARS 2023

## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que les escaliers, concernés par les travaux de réfection pour lesquels la Ville sollicite une subvention auprès du Département, sont propriété de la Ville de Tulle.

Maire,  
Bernard COMBES.



A Tulle, le 01 MARS 2023

## ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux de réfection des escaliers pour lesquels je sollicite le soutien financier du Département, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - RAVALEMENTS

210 Route de Hautefage - 19330 CHAMEYRAT

Tél : 05.55.26.68.02 Fax : 05.55.26.67.85  
Email : fernandes.filss@wanadoo.fr

Site Web : fernandesfilss.wlxsite.com/monsite-1

<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> DE03144
<b>Date : 05/10/2022</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
CL00311	04/12/2022	Virement ou chèque
<b>N° de TVA Intracom :</b>		

MAIRIE DE TULLE  
10 Rue Félix Vidalin  
BP 215  
19012 TULLE CEDEX 1

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
<b>Reprise escalier</b>						
	Installation et frais de voirie	1,00	FORF	550,00	550,00	20,00
	Amené et repli du matériel	1,00	FORF	2 000,00	2 000,00	20,00
	Dépose et évacuation traverses existantes	1,00	ENS	2 150,00	2 150,00	20,00
	Dépose et évacuation main courante existante	1,00	ENS	850,00	850,00	20,00
	Forfait pour préparation, remise à niveau et terrassements ponctuels	1,00	FORF	3 500,00	3 500,00	20,00
	Pose bordures type bordure P2 des deux côtés de l'escalier	180,000	ML	40,00	7 200,00	20,00
	Coffrage, ferrailage et coulage escalier béton compris cheminements intermédiaires largeur 1,2 m	90,000	ML	150,00	13 500,00	20,00
	Fourniture et pose main courante compris peinture anti rouille et fixations platines	90,000	ML	85,00	7 650,00	20,00
AC30	Acompte 30% à la commande soit : 13 464.00 €	1,000		0,00	0,00	0,00

**SARL FERNANDES et Fils**  
Hautefage - 19330 CHAMEYRAT  
Tél. 05 55 26 68 02 - Fax 05 55 26 67 85  
fernandes.filss@wanadoo.fr  
SIRET: 319 489 191 00035 - APE 4399C

Devis gratuit.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.  
Assurances décennale et RC Pro AXA France IARD souscrites auprès du cabinet DELCAMPE FRERES - 18 avenue Charles de Gaulle 19000 TULLE, valable en France métropolitaine.

Taux	Base HT	Montant TVA	Total HT	Total HT remisé	Total TVA	Total TTC	Acomptes	Net à payer
20,00	37 400,00	7 480,00	37 400,00	37 400,00	7 480,00	44 880,00	0,00	44 880,00 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)





MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - RAVALEMENTS

210 Route de HautePAGE - 19330 CHAMEYRAT

Tél : 05.55.26.68.02 Fax : 05.55.26.67.85

Email : fernandes.fils@wanadoo.fr

Site Web : fernandesfils.wixsite.com/monsite-1

<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> DE03179
<b>Date : 14/11/2022</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
TULLE	13/01/2023	Virement ou chèque
<b>N° de TVA Intracom :</b>		

MAIRIE DE TULLE  
 10 Rue Félix Vidalin  
 BP 215  
 19012 TULLE CEDEX 1

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
	<b>Escalier collège Clemenceau</b>					
	Installation et frais de voirie	1,00	FORF	550,00	550,00	20,00
	Préparation et mise en protection	1,00	ENS	2 200,00	2 200,00	20,00
	Démolition et évacuation escalier	1,00	ENS	6 000,00	6 000,00	20,00
	Forfait pour évacuation des fondations existantes, ouvertures des fouilles, ferrailage et coulage nouvelles fondations	1,00	FORF	1 800,00	1 800,00	20,00
POTEAUX	Poteaux béton 25 x 25	4,00	U	600,00	2 400,00	20,00
	Poutres béton pour reprise escalier	4,00	U	350,00	1 400,00	20,00
	Coffrage, ferrailage et coulage plancher béton formant pailers (idem existant)	1,00	ENS	4 000,00	4 000,00	20,00
	Coffrage, ferrailage et coulage escalier béton 2 ml de passage (idem existant)	13,000	ML	400,00	5 200,00	20,00
	Plus-value pour goutte d'eau en rive	20,000	ML	40,00	800,00	20,00
	Plus-value ancrage dans mur en pierre (compris chaînage)	13,000	ML	110,00	1 430,00	20,00
	Fourniture et pose garde-corps idem existant	23,000	ML	115,00	2 645,00	20,00
	<i>Sous-total</i>				<b>28 425,00</b>	

**OPTION HT :**

- Garde corps réglementaire métal barreaudage vertical espacé 11cm plus valeur 23 ml x 60.00 € = 1 380.00 € HT

*Non compris peinture ou affichage PMR*

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
------	-------------	-----	-------	---------	------------	-----

**SARL FERNANDES et Fils**  
 Hautefage - 19330 CHAMEYRAT  
 Tél. 05 55 28 63 02 - Fax 05 55 28 67 85  
 fernandes.fils@wanadoo.fr  
 SIRET: 319 489 191 00035 - APE 4369C

Devis gratuit.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.  
 Assurances décennale et RC Pro AXA France IARD souscrite auprès du cabinet DELCAMPE FRERES - 18 avenue Charles de Gaulle 18000 TULLE, valable en France métropolitaine.

Taux	Base HT	Montant TVA	Total HT	28 425,00
20,00	28 425,00	5 685,00	Remise 0,00%	0,00
			Total HT remisé	28 425,00
			Total TVA	5 685,00
			Total TTC	34 110,00
			Acomptes	0,00
			Net à payer	34 110,00 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)